

8 Faits divers & Justice

Accident de la circulation

Un mort et deux blessés graves près de Mouila

FN
Mouila/Gabon

UN camion de marque Renault immatriculé 7234 G1M, conduit par Dimitry Libanga, Gabonais de 27 ans, est entré en collision, jeudi matin près de Mouila, avec un Mitsubishi Canter immatriculé CD 895 AA, conduit, lui, par un Camerounais de 34 ans, Gaël Fandja Tchaptchet, décédé sur le chemin de son évacuation à l'hôpital de l'Alliance chrétienne de Bongolo, des suites de ses blessures. De leur côté, Ghislain Aba'a Biyo'o, Gabonais, victime d'une fracture de la jambe gauche et d'un traumatisme crânien, ainsi que son collègue Diarano Emekalu, de nationalité nigériane et tou-



Photo : FN

Ghislain Aba'a Biyo'o, l'un des blessés de l'accident, sur son lit d'hôpital, hier.

ché au menton, à la jambe et au thorax, ont été transportés au Centre hospitalier régional de Mouila. Tout le contraire des personnes se trouvant à bord du camion, plus chanceuses, épargnées

probablement à cause du gabarit de leur automobile. Le conducteur du Canter, mesurant les ravages qu'il venait de causer, a préféré prendre la poudre d'escampette.



Photo : FN

Un véhicule de la société Olam, après l'accident survenue jeudi 12 novembre près de Mouila.

Selon les témoignages recueillis auprès des rescapés, jeudi vers 9 heures, les deux camions sous-traitant auprès de la société Olam et affectés au transport des pépinières du palmier à l'huile, roulent

en sens opposés. Le Mitsubishi Canter, ayant à bord de sa cabine trois personnes dont le conducteur, et une autre assise à l'arrière, descend d'une colline. Contre toute attente, le camion Renault

ravalant également la pente, double un autre camion Canter à une vitesse démentielle. C'est à cet instant que se produit l'inévitable. Le choc est tellement violent que le chauffeur et ses deux chargeurs sont restés coincés dans la cabine. Ils ont dû attendre l'arrivée des secours pour se faire extraire de celle-ci, transformée en un amas de ferraille. Informés, les éléments de la brigade de gendarmerie-centre de Mouila se arrivés sur les lieux pour dresser constat de cet accident, en l'absence du présumé responsable des dégâts, Dimitry Libanga, en fuite. Mais sa cavale n'aura été que de très courte durée, puisqu'il a été appréhendé quelques heures plus tard par la maréchaussée, qui l'a placé en garde à vue.

Insolite à Mouila

Un essaim d'abeilles sème la panique dans deux familles

FN.
Mouila/Gabon

Les insectes tuent un chien et s'en prennent à des personnes dont plusieurs sont hospitalisées par la suite. Heureusement plus de peur que de mal pour ces dernières.

DIMANCHE 8 novembre dernier, vers 16 heures, dans le quartier Moutoboko, au premier arrondissement de la commune de Mouila, un chien de garde attaché à

une souche, est attiré vers une ruche d'abeilles enfouie sous de hautes herbes. Les gesticulations de l'animal devant le nid d'insectes provoquent aussitôt leur dispersion, et ils piquent leurs dards à différents endroits du corps de l'intrus. Les hurlements de douleur poussés par le cabot attirent l'attention de son maître. Celui-ci accourt, mais face au danger qui le guette, il fait machine arrière, abandonnant le chien à la merci des bestioles que rien, ni personne ne parvient plus à maîtriser. Dans la foulée, la maison d'habitation est également



Photo : F. N

FD-Maison abeilles. Deux maisons visitées par des abeilles à Mouila, au quartier Motoko.

envahie, et les membres de la famille, composée d'une jeune femme enceinte et de quatre enfants, sont aussi pris à partie. L'instinct de

survie oriente les intéressés vers une habitation voisine de la leur, où vivent une fratrie de trois gosses et leur mère. Malheureusement,

cette famille subit, elle aussi, les assauts des abeilles en furie. Une panique généralisée s'installe dans le quartier, où chacun joue désormais au sauve-qui-peut. Les deux familles tentent de s'abriter ailleurs, mais les voisins leur opposent une fin de non-recevoir. « Face à l'agression aux abeilles dont nous avons été l'objet, nous avons tenté de prendre la fuite pour espérer nous réfugier dans les autres maisons environnantes, mais nous avons été tout simplement repoussés par des compatriotes, comme si nous étions des mal-propres », s'est indignée l'une des victimes.

Il faudra alors attendre quelques minutes plus tard, après que l'essaim d'abeilles s'est dissipé, pour que les personnes agressées soient conduites au Centre hospitalier régional de Mouila, pour y subir des soins. Seuls les enfants et la femme enceinte y seront gardés en observation pendant plusieurs heures, avant de regagner leurs domiciles respectifs. Il y a trois ans, indique une source, une femme dont l'identité n'a pas été révélée aurait succombé aux attaques d'abeilles d'une agressivité identique à celle de dimanche dernier, au quartier Moutoboko.

Découverte macabre derrière le stade d'Angondjé
Un corps ligoté dans une flaque d'eau

COE
Libreville/Gabon

LE corps sans vie d'un homme, dont l'identification est en cours par les services de police, a été retrouvé hier dans la cour du lotissement YU 8 à Angondjé, derrière le stade de l'Amitié, dans le deuxième arrondissement de la com-

mune d'Akanda. Cette découverte a été faite vers 5 heures du matin, par le veilleur de nuit, employé pour assurer la garde de cette concession. Ce dernier, auditionné par la police, rapporte que dans la nuit, entre 23 heures et minuit, il aperçoit un taxi avec trois individus à bord, entrant dans la concession. Quelques secondes après, le véhicule s'immobilise. Pris de peur, il croit avoir

affaire à des voleurs. Il retourne donc subrepticement dans sa cabine, pour prendre son téléphone et alerter la police. Entretemps, le taxi est déjà reparti. Cela suffit à calmer, d'autant que rien n'a été emporté par ces individus. Mais grande est sa surprise, au petit matin, lorsqu'il découvre qu'un corps sans vie gît dans une flaque d'eau, couché sur le ventre, bâillonné, pieds et

mains ligotés comme une saucisse, non loin de là où le taxi s'était arrêté. Le gardien prend aussitôt contact avec la police judiciaire et ses éléments, une fois sur les lieux, en compagnie du procureur de Libreville et de quelques sapeurs-pompiers, ne relèvent curieusement aucune trace de sang, de violence ou de mutilation sur une quelconque partie du corps de la victime.

La dépouille mortelle est ensuite transportée à Casep-Ga. Seule l'information judiciaire ouverte par le parquet de Libreville de-

vrait permettre de connaître le ou les acteurs, ainsi que les mobiles de ce qui ressemble, à tout point de vue, à un meurtre.

Vol à la tire

Une dame délestée de son sac à main au volant

AEE
Libreville/Gabon

TROIS jeunes Gabonais non scolarisés (Cyrille Bibang Ntoutoume, 19 ans, Yvan Farel Nze Ako, 20 ans et Raymond Mba, 23 ans), spécialisés dans le vol à la tire, ont été interpellés nuitamment, mercredi dernier au Carrefour Léon-Mba, par les agents de police judiciaire (PJ). Motif de l'arrestation: quelques heures plus tôt en journée, au carrefour cité

plus haut, ils auraient arraché un sac à main à une femme se trouvant au volant de sa voiture. Selon la déposition faite à la police par la victime, le sac subtilisé comprenait une somme de 68.000 francs, deux téléphones et divers documents administratifs. Le trio de choc, bien connu du fichier de la police pour les mêmes faits, devrait être présenté, une fois de plus, devant le parquet de Libreville dans les prochaines heures.



Photo : AEE

Les trois délinquants seraient des récidivistes.



LYBEK 2015